



La carte Tiers Payant Santé des DOMs

Dotez vos adhérents d'un support aux normes du marché des DOMs



Les organismes complémentaires doivent faire face à une situation nouvelle. Dans un contexte réglementaire mouvant, il est nécessaire pour eux d'investir dans des solutions susceptibles d'améliorer leur rentabilité mais également de trouver des leviers de différenciation pour leur permettre de préserver leur image de marque.

La technologie au service de l'assurance complémentaire

Depuis 2006 Progexia déploie une solution dédiée à la gestion du Tiers Payant Santé : Carte Services PLUS et fait bénéficier ses services à 66% de la population assurée des DOMs.

Présentation des principaux bénéfices

- Un support reconnu dans les DOMs à vocation affinitaire affichée
- Une carte polyvalente capable d'intégrer l'ensemble des services proposés par l'organisme complémentaire (Tiers payant Santé, gestion des prises en charge, actes hors-nomenclature, accompagnement...)
- Un coût de fabrication moindre que la carte papier, chaque carte a une durée de vie de plusieurs années et sa capacité de mise à jour est illimitée
- Baisse des indus grâce à la gestion au plus juste des droits et à la mise en opposition des cartes
- Des capacités de calcul évoluées et disponibles en permanence pour les Professionnels de santé
- Une sollicitation moindre de vos équipes de gestion

Carte Services PLUS, une continuité de ses services au-delà des DOMs

Connectez-vous à l'écosystème pour assurer compétitivité et indépendance.

Visiodroits : La quasi-totalité des officines pharmaceutiques pratiquent le tiers payant généralisé avec les régimes obligatoires et les organismes complémentaires.

InterAMC : La plateforme unique qui centralise toutes les informations des assurés.

Depuis sa création en 2006, Progexia est leader dans les DOMs où les deux tiers des assurés de ces territoires bénéficient indirectement de ses services.

295 000 CARTES EN CIRCULATION

162 000 UTILISATIONS PAR MOIS

2 800 PROFESSIONNELS DE SANTÉ

100% DE LA POPULATION DES MUTUELLES CLIENTES DÉPLOYÉE

Carte Services PLUS offre aux mutuelles et organismes d'assurances une solution évolutive. Elle rencontre un accueil favorable auprès des professionnels de santé touchés eux aussi par la multiplication des modes de remboursement et les nouvelles règlementations.

Carte Services PLUS rassemble toutes les informations concernant un patient et présente de multiples avantages permettant de limiter les indus et de faciliter le tiers payant. Elle est également utilisée pour la gestion de services innovants (accompagnement social, fidélisation, prévention ...). Elle normalise et simplifie considérablement la relation entre patient, mutuelle ou assurance et professionnels de santé.

Carte Services PLUS n'est pas qu'une simple carte, elle s'accompagne d'applications mobiles sur-mesure et en marque-blanc pour vos adhérents et vos partenaires de santé.



Pour la complémentaire :

leurs données de droits sont mise à jour chaque jour par transfert sécurisé et automatisé. Elle dispose d'une interface de gestion complète des cartes et des opérations de contrôle de droits et cotations



Pour l'adhérent :

Il peut faire valoir ses droits à tout moment et bénéficier d'un tiers payant rapide et sécurisé



Pour les PS:

Ils vont réduire leurs rejets, ils vont pouvoir disposer de réponses immédiates et sécurisées à leurs demandes de cotation et de PECS

+ POUR VOUS ASSUREUR SANTÉ

Valorisez l'image de votre organisme grâce à une carte personnalisable, indispensable pour fédérer vos affiliés.

Gérez les prises en charge et factures pour les sécuriser et ne payer que le strict nécessaire, grâce aux nombreux avantages de la Carte Services PLUS :

- Baisse des indus grâce à la gestion au plus juste des droits et à la mise en opposition des cartes.
- Baisse des coûts de gestion grâce à l'automatisation des prises en charge.
- Moins de sollicitations de vos équipes grâce aux nouveaux médias de communication (application mobile)
- Système opérationnel à fiabilité garantie.

+ POUR VOS ASSURÉS

Un support qui matérialise l'ensemble des services proposés par sa complémentaire et simplifie l'accès au soin.

Les assurés n'ont pas à avancer les frais couverts par leur complémentaire santé, même sur des garanties forfaitaires complexes.

Possibilité de prestations complémentaires : Pour garantir un accompagnement global de l'assuré (prise en charge pendant et après une hospitalisation par exemple).

Progexia

6 rue de la République
13001 Marseille
Tel : 04 91 91 73 21
Contact : contact@progexia.fr

www.progexia.fr